

Association faîtière nationale
pour les intérêts des cyclistes
Birkenweg 61 | Case postale
CH-3001 Berne

Tél 031 318 54 11
info@pro-velo.ch | www.pro-velo.ch
CHE-114.662.277 TVA

Lucerne, 2 mai 2015
Notre réf. | cmm

Communiqué de presse du 2 mai 2015

Trafic d'agglomération: PRO VELO exige plus de moyens pour la mobilité piétonne et cycliste dans les agglomérations

Dans une résolution, PRO VELO demande au Parlement et au Conseil fédéral d'investir davantage dans le fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération et de relever la part de subventions en faveur de la mobilité piétonne et cycliste.

Les délégués de PRO VELO Suisse ont adopté samedi, à Lucerne, une résolution invitant le Parlement et le Conseil fédéral à promouvoir davantage la mobilité piétonne et cycliste dans le cadre du financement du trafic d'agglomération.

PRO VELO demande au Parlement et au Conseil fédéral:

- de fixer le montant de l'enveloppe annuelle destinée au trafic d'agglomération à un minimum de 400 millions de francs et
- de relever la part de financement maximale des projets de mobilité piétonne et cycliste à 75%, au lieu des 50% actuels, car c'est dans ce domaine que l'argent du contribuable est investi le plus efficacement pour résoudre les problèmes de transport des agglomérations.

Le Conseil fédéral propose au Parlement de poursuivre le financement du trafic d'agglomération dans le cadre d'un nouveau fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA), mais avec moins de moyens.

PRO VELO salue la poursuite du financement du trafic d'agglomération, car les besoins et la densité de trafic sont très importants dans les agglomérations. Mais pour que la mobilité piétonne et cycliste puisse contribuer dans une large mesure à résoudre les problèmes de trafic dans les centres, davantage de moyens doivent être investis en faveur d'infrastructures de qualité.

Des infrastructures qui profitent à tous

Les infrastructures de mobilité douce sont comparativement peu coûteuses et permettent de désengorger le système de transport. Une grande partie des déplacements effectués en transports individuels motorisés et en transports publics dans les villes et les agglomérations couvrent des distances inférieures à 5 km. Or beaucoup d'usagers et

d'usagers de la route pourraient tout à fait parcourir ces distances à vélo, ce qui allègerait les routes et réduirait le bruit ainsi que les émissions de polluants dans les villes et les agglomérations. Néanmoins, le financement de la mobilité piétonne et cycliste est régulièrement menacé dans le processus politique. En mettant à leur disposition davantage de moyens et une part de subventions plus élevée, les agglomérations doivent être encouragées à concevoir et à mettre en œuvre un plus grand nombre de projets piétons et cyclistes.

Projet d'axe cyclable dans l'agglomération de Lucerne

Pour illustrer son propos, PRO VELO se réfère au projet d'axe cyclable continu entre Horw et Lucerne, qui serait pourvu de liaisons directes avec les gares de Horw, Kriens Mattenhof et Lucerne. Une bretelle supplémentaire jusqu'au centre de Kriens constituerait une précieuse liaison tangentielle: l'infrastructure actuelle n'est pas attrayante pour les cyclistes et présente un grand nombre de zones dangereuses. La desserte et la perméabilité de l'agglomération de Lucerne s'en trouveraient considérablement améliorées. Circuler à vélo serait plus sûr, ce qui inciterait davantage de personnes à se mettre en selle. Conséquence: le réseau routier de l'agglomération lucernoise, actuellement très encombré, serait allégé. En relevant la part de financement à 75%, au lieu des 50% actuels, la Confédération améliorerait notablement les chances de concrétisation de ce projet d'avenir.

Renseignements

Jean-François Steiert, conseiller national et président de PRO VELO Suisse,
tél. 079 204 13 30

Roland Fischer, conseiller national et membre du comité de PRO VELO Suisse,
tél. 079 422 76 60

PRO VELO Suisse est l'association faîtière nationale des cyclistes en Suisse. Elle représente les intérêts des cyclistes à l'échelle nationale et regroupe 40 associations régionales et plus de 33 000 membres individuels.